

Information

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1985)**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PROTECTION DES JOURNALISTES

Soucieux de contribuer à la recherche de solutions réalistes au problème de la sécurité des journalistes — aspects humanitaires liés à la disparition ou à la captivité d'un journaliste en temps de guerre ou à sa détention dans un contexte de troubles ou de tensions internes —, le CICR a pris l'initiative d'organiser, en avril 1985, au Mont Pèlerin sur Vevey (Suisse), une Table ronde ayant pour thème « la sécurité des journalistes en mission dangereuse », à laquelle ont été conviées seize associations internationales et régionales des médias.

En ce qui concerne les possibilités d'action du CICR, il convient de préciser que selon le droit international humanitaire (article 79 du Protocole I), les journalistes qui accomplissent des missions professionnelles dans des zones de conflit armé sont considérés comme des personnes civiles, à l'exception des correspondants de guerre auprès des forces armées qui, s'ils tombent au pouvoir de l'ennemi, bénéficient du statut de prisonniers de guerre (article 4 A4 de la III^e Convention).

À l'issue de la Table ronde, les participants ont demandé au CICR d'examiner un certain nombre de propositions concrètes nécessitant son intervention et visant à renforcer la protection des journalistes en mission périlleuse.

C'est ainsi que dès octobre 1985, le CICR a mis sur pied un « téléphone rouge » (« hot line ») permettant aux associations professionnelles et aux rédactions de le contacter 24 heures sur 24, aux fins de l'alerter sur toute situation d'urgence requérant son intervention en faveur d'un journaliste en péril.

En outre, conjointement avec l'Union des Journalistes Africains (UJA), le CICR a organisé, à Nairobi, en septembre 1985, un premier séminaire régional réunissant une quarantaine de journalistes venus de 24 pays africains. Les objectifs principaux de ce séminaire étaient de mieux connaître et comprendre les possibilités et les limites de l'action du CICR, et d'examiner le rôle des médias dans la sensibilisation de l'opinion publique et la promotion des règles humanitaires.

L'INFORMATION SUR LE TERRAIN

Le continent africain et les drames humains qui s'y sont déroulés en 1985 ont requis une présence considérablement renforcée des collaborateurs de la Division de Presse sur le terrain. Outre deux spécialistes de l'information à plein temps, la délégation du CICR en Ethiopie a accueilli, au cours de l'année, pour des missions ponctuelles, six professionnels afin d'assurer la production de matériel audio-visuel de soutien indispensable à une bonne compréhension de la situation sur le terrain et des efforts accomplis par la Croix-Rouge pour faire face aux besoins.

La Division a également été présente à deux reprises en Angola aux fins de mieux faire connaître une action d'envergure ne bénéficiant pas de la couverture des médias internationaux.

Durant la deuxième partie de l'année, une déléguée chargée de l'information a été basée à Peshawar, où son travail a essentiellement consisté à accueillir et à renseigner les nombreux correspondants de presse intéressés par l'évolution du dossier humanitaire dans le cadre du conflit afghan.

L'INFORMATION À PARTIR DU SIÈGE

Les relations de la Division de Presse, à partir de Genève, avec les médias internationaux ainsi qu'avec les services d'information des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont suivi la courbe de l'actualité mondiale : sur les 14 dossiers de presse envoyés aux Sociétés nationales, six étaient centrés sur les activités conduites en Ethiopie et trois sur l'Angola, alors que les cinq derniers couvraient les opérations au Pakistan, au Moyen-Orient, sur la frontière khméro-thaïlandaise, ainsi que le travail de l'Agence centrale de recherches.

Simultanément, les médias étaient informés de façon régulière des développements de l'action humanitaire sur les différents continents, par des dépêches ad hoc, ou par les publications habituelles — le *CICR Bulletin*, mensuel produit en quatre langues — et ponctuelles, telles que la rétrospective sur « Le CICR en Afrique, 1980-1985 », toutes publications également envoyées aux milieux intéressés par l'activité de l'institution (Sociétés nationales, milieux gouvernementaux, académiques, particuliers, etc.).

Comme de coutume, les contacts bilatéraux ont été cultivés afin de mieux tenir compte des besoins de chaque interlocuteur, que ce soit à travers des porte-parole pour les représentants des médias, ou des responsables de l'information destinée aux Sociétés nationales.

Dans le but d'améliorer la qualité de ce service à la communauté internationale, la Division a entrepris un effort particulier de formation complémentaire, soutenu concrètement par la Fondation Aga Khan, qui a accepté de financer un programme préparé à l'intention d'un certain nombre de collaborateurs du Département de l'Information, en particulier de ses attachés de presse. Axé notamment sur l'amélioration des connaissances sur les médias des pays dans lesquels le CICR travaille, ce programme prévoit entre autres des compléments de formation dans le domaine de l'expression audiovisuelle, la constitution d'une bibliothèque médiatique et la production d'un manuel destiné à la formation des futurs collaborateurs de la Division de Presse. Le financement par la Fondation Aga Khan couvre les trois ans de ce programme, soit de 1985 à 1987.

Le CICR a également participé à la foire suisse d'échantillons à Bâle (MUBA), où il a animé un pavillon de quelque 750 m² présentant ses activités, et reçu plusieurs dizaines de milliers de visiteurs.

Programmes radiophoniques

«Red Cross Broadcasting Service» (RCBS) a continué d'émettre tant par ondes dirigées que par ondes omnidirectionnelles. A partir de mai 1985, Radio Suisse Internationale a cédé au CICR du temps d'antenne consacré auparavant à la diffusion de programmes musicaux. Ainsi les émissions dirigées de RCBS à destination de l'Afrique, de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine ont été diffusées deux fois par mois (en anglais, français, espagnol, arabe et portugais). Chaque mois également, les programmes omnidirectionnels ont été transmis à deux reprises sur la fréquence de 7210 KHZ (en anglais, français, allemand et espagnol).

Au total, le temps d'émission de RCBS dépasse ainsi cent heures par an. L'intérêt des auditeurs a continué à se manifester par l'envoi de rapports d'écoute, dont une centaine parvient chaque mois du monde entier au siège du CICR. Les programmes sont également envoyés sous forme enregistrée à une vingtaine de Sociétés nationales et aux délégations du CICR, ainsi qu'à un certain nombre de services nationaux de radiodiffusion et de radios locales, pour diffusion dans leurs pays ou régions respectifs.

Toutes les émissions de RCBS sont produites et réalisées au studio du CICR à Genève. Elles sont diffusées gratuitement grâce à la coopération technique de l'administration des PTT suisses et de Radio Suisse Internationale qui assure la transmission des programmes.

En 1985, RCBS a également réalisé chaque mois des programmes en portugais pour dix stations de radio. Par ailleurs, tous les quinze jours, des programmes ont été produits pour la station de radio de la communauté germanophone de New York.

A l'occasion du 8 mai, Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, RCBS a coopéré comme chaque année avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'enregistrement du message du 8 mai a été adressé à 109 Sociétés nationales.

En outre, dans le cadre des émissions produites par des radios internationales à l'occasion du 8 mai, une émission sur l'action du CICR en Ethiopie a été réalisée par Radio France Internationale (RFI), en coproduction avec le CICR, et diffusée sur ses ondes alors qu'elle était simultanément envoyée à 50 stations africaines clientes de Radio France Internationale et aux Sociétés nationales de 26 pays.

Par ailleurs, les Sociétés nationales de 18 pays ont reçu copie d'une émission en arabe produite par Radio Suisse Internationale.

Les activités audiovisuelles

La Division de la Communication audiovisuelle (DICA) a de nouveau fait face en 1985 à de nombreuses sollicitations,

tant de la part du CICR que des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des médias. Le matériel audiovisuel (films 16 mm, vidéo, photo) produit en 1985 a permis de soutenir les efforts de diffusion, d'information opérationnelle et de formation des demandeurs grâce à son actualité ou à sa spécificité.

Dans le domaine de la photo, trois reportages importants ont été effectués en 1985. Ethiopie, printemps 85: activités de la délégation et des sous-délégations; Peshawar/Pakistan: installation d'un hôpital de campagne, activités de la délégation; Angola, décembre 1985: activités de la délégation et des sous-délégations. Parallèlement, de nombreux tirages et agrandissements ont été effectués à partir de photos d'archives ou d'actualité prises durant les missions susmentionnées ou envoyées par des délégués de différents pays.

En ce qui concerne la production cinématographique, cinq films et productions vidéo ont été réalisés, ainsi que plusieurs sujets de moindre envergure pour usage interne (formation essentiellement). Certaines de ces productions ont été distribuées mondialement grâce à la collaboration du CICR à une agence d'information télévisée «Video News»: Ethiopie (8 sujets) et hôpital de campagne, Peshawar. Chacun de ces neuf sujets a été diffusé par une cinquantaine de chaînes. Un des films 16 mm, produit et réalisé par le CICR, «La Stratégie de l'Urgence», a été primé par le Département fédéral de l'Intérieur (Suisse) en tant qu'un des meilleurs films de commande de l'année 85. Ce documentaire, tourné en Ethiopie, montre les difficultés d'une action de secours tout en donnant une place prépondérante au récit d'une des victimes.

Visites au CICR

En 1985, plus de 8.300 personnes (membres de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, diplomates, officiers, élèves d'écoles infirmières, professionnelles ou secondaires) ont visité le siège du CICR, à Genève, soit en groupes, soit à titre individuel. Des exposés sur les activités du CICR, illustrés par des films, leur ont été présentés. Des visites ont également été organisées à l'Agence centrale de recherches.

La Revue internationale de la Croix-Rouge

En 1985, la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, organe officiel de la Croix-Rouge internationale et seule publication spécialisée dans le droit international humanitaire et la doctrine du CICR, a continué de paraître, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales — en français, en anglais et en espagnol — et en une édition abrégée en allemand comportant des extraits d'articles imprimés dans les éditions principales.

Outre divers articles sur des sujets relatifs au droit international humanitaire, dont plusieurs ont fait l'objet de tirages à part, la Revue a publié un «Appel du CICR pour une mobilisation humanitaire», qui fait suite notamment à une résolution de la XXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et qui marque une étape importante dans le processus

de sensibilisation de l'opinion publique, des gouvernements et du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'importance du respect universel des règles d'humanité.

La Revue a aussi fait une place à l'actualité avec des résumés réguliers sur les activités du CICR et de ses délégations dans le monde, sur les réunions organisées par certains groupes de Sociétés nationales (les Sociétés nationales d'Asie et du Pacifique, les Sociétés arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge); elle a notifié la reconnaissance prononcée par le CICR de nouvelles Sociétés nationales de la Croix-Rouge et rapporté les ratifications et adhésions des Etats aux Protocoles additionnels des Conventions de Genève; elle a commémoré le centenaire des Sociétés de la Croix-Rouge au Salvador et au Costa Rica; enfin, elle a présenté plusieurs ouvrages récents sur le droit international humanitaire et sur la Croix-Rouge.

En tout cela, la Revue s'est efforcée de maintenir un courant d'information générale et de constituer le lien nécessaire entre les membres du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

En 1985, le CICR a publié les ouvrages suivants:

- *Rapport d'activité 1984* (français, anglais, espagnol, allemand et arabe).
- *Résumé des activités 1984* (français, anglais, espagnol, allemand et arabe).
- *Revue internationale de la Croix-Rouge* (publication bimestrielle en français, anglais, espagnol et version allemande abrégée).
- *Le CICR, vous connaissez?* (version japonaise).
- *Les possibilités et les limites de l'action du CICR en faveur des journalistes en mission professionnelle périlleuse « Hot line »* (dépliant en français, anglais, espagnol, allemand et arabe).
- José Ruiz (illustrations), Jean-Jacques Surbeck (scénario): *L'histoire de la Croix-Rouge* (bande dessinée en français, anglais, espagnol, allemand et portugais).
- *Règles pour le comportement au combat* (français, anglais, espagnol, arabe et portugais).
- *Le CICR en Afrique. Rétrospective 1980-1985* (français et anglais).
- *Agence centrale de recherches du CICR* (français, anglais, espagnol et allemand).
- Denise Plattner: *La protection de l'enfant dans le droit international humanitaire* (français et anglais) — Tiré à part de la Revue.
- Françoise Krill: *La protection de la femme dans le droit international humanitaire* (français et anglais) — Tiré à part de la Revue.

- Yves Sandoz: *Interdiction ou restriction d'utiliser certaines armes classiques. Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques. Acte final.* (version arabe).
- *Appel du CICR pour une mobilisation humanitaire* (français, anglais et espagnol) — Tiré à part de la Revue.
- Marcel Junod: *El tercer combatiente.*
- *Never lose hope.*
- *Resumo das Convenções de Genebra de 12 de Agosto de 1949 e dos seus Protocolos adicionais.*
- *Le Comité international de la Croix-Rouge et le désarmement* (version arabe).
- *Les démarches du CICR en cas de violations du droit international humanitaire* (version arabe).
- André Durand: *Origine et évolution des Statuts de la Croix-Rouge internationale* (version arabe).
- Stanislaw E. Nahlik: *Précis abrégé de droit international humanitaire* (version arabe).
- André Durand: *Le Comité international de la Croix-Rouge dans la Communauté internationale* (version arabe).
- Jean Pictet: *Die Entstehung des humanitären Volkerrechts* — Tiré à part de la Revue.

Les publications suivantes ont été éditées par l'Institut Henry-Dunant avec le concours du CICR:

- Pierre Boissier: *History of the International Committee of the Red Cross. From Solferino to Tshushima.*
- Quatre études du droit international humanitaire.
- Jean Pictet: *Les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et la Paix* (version arabe).
- Hans Haug: *La Croix-Rouge peut-elle contribuer à la sauvegarde de la Paix?* (version arabe).

La publication suivante a été éditée conjointement avec la Ligue:

- *Règles fondamentales du Droit international humanitaire à l'usage des secouristes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* (français, anglais, espagnol).

Le CICR a, par ailleurs, produit les films 16 mm et vidéo suivants en 1985:

- *Rétrospective 1984* - 16 mm (français, anglais, espagnol, allemand, arabe, portugais).
- *La Stratégie de l'Urgence* - 16 mm (français, anglais, espagnol, allemand, arabe, italien).
- *Vidéo News Ethiopie* (français, anglais).
- *Peshawar: Carrefour de l'Espoir* — vidéo (français, anglais).
- *Moyen-Orient: Opération Elisabeth* — vidéo (sans commentaire).